

Reims, le 8 janvier 2018

A tous les parents des élèves de l'école St André

Madame, Monsieur,



**L'équipe éducative de l'établissement Saint André
vous renouvelle
ses meilleurs vœux de Bonheur et de Paix pour 2018.**

***« La joie vécue dans les familles, c'est la Joie de l'Eglise. »
Pape François***

Après les vacances de Noël, nous abordons le second trimestre pour sept semaines de classe.

▲ Informations

• Pour les parents des élèves des classes élémentaires, je vous rappelle que le livret des évaluations du 1^{er} trimestre est visible sur le site : <http://www.livreval.fr/> ; merci de veiller à en prendre connaissance et à le signer.



• Monsieur Astier a complètement rénové notre nouvelle salle des enseignantes, elle se situe maintenant à la place de l'ancienne classe de Mme Regnault, dans le couloir du rez-de-chaussée.

• Mme Goupil est revenue de son congé-maternité ; Mme Briois et elle-même assurent donc la classe de GS2.

▲ Quelques rappels

Aux parents des classes maternelles : l'accueil des élèves et de leurs parents est possible de 8 h 20 à 8 h 40.

Je vous demande de veiller à être sorti de l'école pour 8h40 afin que les activités en classe puissent commencer avec tous les élèves.

Voici les dates essentielles à retenir pour cette troisième période :

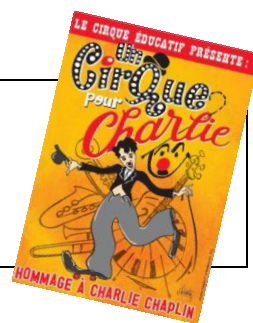
En Janvier-Février : pour tous les parents qui n'ont pas encore rencontré l'enseignante de leur enfant, un rendez-vous parents-enseignante vous sera proposé, les plannings de dates seront à votre disposition à l'accueil dès que l'enseignante de votre enfant vous en informera.



Vendredi 12 janvier à 18 h 30 : réunion de l'APEL St André

Jeudi 18 janvier en matinée :

les élèves de maternelle participent à une séance du Cirque Educatif.



A partir du 5 février 2018,

les enseignantes de maternelles vous donneront le

Cahier de Réussite

de votre enfant.

C'est un nouvel outil qu'elles ont élaboré dans le cadre de la Réforme du Suivi et de l'Evaluation à l'école maternelle.

Il permet d'assurer le suivi des apprentissages et des progrès de chaque élève, il est renseigné tout au long du cycle 1 et la synthèse des acquis de l'élève sera établie à la fin de la dernière année du cycle 1 (en GS).

Il tient lieu d'Evaluations maternelles

Jeudi 8 février à 17 h : Conseil d'Etablissement

RESERVEZ votre après-midi du **dimanche 18 février à partir de 14 h 30...**



pour le **LOTO ECOLE**

organisé par l'APEL St André.



Jeudi 15 février à 18 h :

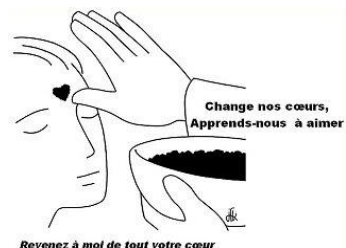
Conseil d'Administration de l'OGEC St André

Vendredi 16 février en matinée :

Célébrations des Cendres

à l'église St André pour les classes élémentaires.

Elle marquera notre entrée en Carême.



Revenez à moi de tout votre cœur



Du vendredi 23 février au lundi 12 mars 2018 :

Vacances de Mi-Carême



Date de la rentrée année scolaire 2018/2019

La rentrée des classes pour l'année scolaire 2018/2019
serait le lundi 3 septembre 2018 sous réserve.

Si une modification devait intervenir, nous vous informerons dans les meilleurs délais.

Inscriptions

▣ **Les inscriptions des nouveaux élèves pour la rentrée 2018/2019 commencent ; si des connaissances ou vous-mêmes souhaitez une inscription pour un enfant non scolarisé actuellement à l'école St André, merci de contacter l'accueil pour convenir d'un rendez-vous.**

◆ **Pour les parents des élèves de CM2, pensez à prendre contact avec le collège St André pour le rendez-vous d'inscription en 6^{ième}.**

Si vous avez besoin de me rencontrer, vous pouvez compter sur ma disponibilité, je vous demande de bien vouloir prendre rendez-vous auprès de Sara-Jane GILLOTIN ou de moi-même.

Je vous remercie de la confiance que vous accordez à notre établissement et à l'équipe pédagogique et, en espérant répondre au mieux à vos attentes, je vous assure de notre entière collaboration.

La directrice,
Mme A. ROSESCOU.